

## « La société doit protéger les lanceurs d'alerte »

Avocat spécialisé en droit pénal des affaires, William Bourdon veut protéger ceux qui, à l'image d'Irène Frachon avec le Mediator, osent dénoncer un scandale.

### Entretien

**William Bourdon**, avocat au barreau de Paris, créateur de l'association Sherpa qui se bat pour la responsabilité sociale des entreprises.

#### C'est quoi un lanceur d'alerte ?

C'est celui qui, à l'intérieur d'une entreprise, d'une administration, alarme sur un fait qui lui paraît contrain aux valeurs, aux principes éthiques. Il se retrouve face à une situation que sa morale lui empêche de taire. Il va alors saisir un juge, contacter des journalistes... Il ne viole pas la loi à l'inverse du désobéissant qui, lui, le fait de manière revendiquée pour s'opposer à quelque chose qui lui paraît inique. C'est l'exemple du soldat qui refuse un ordre qui le ferait participer à un crime contre l'humanité.

#### Est-ce un phénomène récent ?

Il existe aujourd'hui un mouvement mondial inédit, né de l'intolérance de nombreuses personnes à la logique du secret. Surtout quand ce dernier est instrumentalisé à des fins de profits qui vont à l'encontre de la santé publique, c'est le cas d'Irène Frachon avec le Mediator ; ou pour organiser une société de surveillance planétaire, c'est l'affaire Edward Snowden aux États-Unis.

#### Une nouvelle forme d'engagement citoyen est en train de naître ?

Chacun, et c'est assez nouveau, peut et doit se sentir défenseur d'un fragment de l'intérêt général. Il y a une colère qui grandit, chez des citoyens



### Justement, comment voyez-vous le rôle des médias ?

Le quatrième pouvoir est incontournable pour mobiliser l'opinion publique. Dans les démocraties occidentales, les lanceurs d'alerte sont couverts par le secret qui protège les sources des journalistes. Mais par ailleurs, la pression de l'immediateté, de l'audimat peut pousser certains médias à les presser comme des citrons et à les abandonner après. Il leur faut donc être vigilants. De manière générale, un soutien familial, associatif, syndical, les conseils préventifs d'un avocat peuvent déjouer bien des pièges.

### L'Etat, la loi, doivent-ils davantage protéger ceux qui osent ?

Il faut qu'on aille vers la création d'une autorité administrative indépendante qui recevrait les alertes, les trierait, assurerait l'anonymat, saisirait la justice et dans certains cas – je pense notamment aux personnes qui travaillent dans les services secrets – pourraient accorder une sorte d'immunité en cas de violation du secret d'Etat. C'est la meilleure façon de redonner des couleurs à une démocratie un peu fanée qui peine à se renouveler.

### Ceux qui se lancent n'ont pas forcément conscience des conséquences ?

La plupart n'ont pas l'idée des nuages qui vont s'accumuler au-dessus de leur tête, simon ils ne le feraient pas. C'est une prise de risque, un pari sur l'avenir. En 1971, Gisèle Halimi lance un mouvement pro-avortement qui va

Recueilli par  
Philippe LEMOINE.

Petit manuel de désobéissance civile, William Bourdon. JC Lattès, 217 pages. 12,50 €

social, syndical, les conseils préventifs d'un avocat peuvent déjouer bien des pièges.

## L'État, la loi, doivent-ils davantage protéger ceux qui osent ?

Il faut qu'on aille vers la création d'une autorité administrative indépendante qui recevrait les alertes, les trirait, assurerait l'anonymat, saisirait la justice et dans certains cas – je pense notamment aux personnes qui travaillent dans les services secrets – pourraient accorder une sorte d'immunité en cas de violation du secret d'Etat. C'est la meilleure façon de redonner des couleurs à une démocratie un peu fanée qui peine à se renouveler.



..... ne voire pas la loi à l'inverse du désobéissant qui, lui, le fait de manière revendiquée pour s'opposer à quelque chose qui lui paraît inique. C'est l'exemple du soldat qui refuse un ordre qui le ferait participer à un crime contre l'humanité.

### Est-ce un phénomène récent ?

Il existe aujourd'hui un mouvement mondial inédit, né de l'intolérance de nombreuses personnes à la logique du secret. Surtout quand ce dernier est instrumentalisé à des fins de profits qui vont à l'encontre de la santé publique, c'est le cas d'Irène Frachon avec le Mediator ; ou pour organiser une société de surveillance planétaires, c'est l'affaire Edward Snowden aux États-Unis.

### Une nouvelle forme d'engagement citoyen est en train de naître ?

Chacun, et c'est assez nouveau, peut et doit se sentir défenseur d'un fragment de l'intérêt général. Il y a une colère qui gronde chez des citoyens de plus en plus éduqués, relayée par Internet qui diffuse l'information en temps réel partout dans le monde. Dans tous les trous noirs que génère la mondialisation, l'hypertechnologie, il est indispensable que des hommes et des femmes se dressent pour mettre en lumière des pratiques scandaleuses et bien dissimulées. Une sorte de contagion vertueuse se met en place.

### Ceux qui se lancent n'ont pas forcément conscience des conséquences ?

La plupart n'ont pas idée des nuages qui vont s'accumuler au-dessus de leur tête, simon ils ne le feraient pas. C'est une prise de risque, un pari sur l'avenir. En 1971, Gisèle Halimi lance un mouvement pro-avortement qui va aboutir à la loi Veil. C'est une lutte. Elle est plus simple à mener dans une démocratie. Là, je suis en contact avec un homme qui travaille dans une entreprise minière en Afrique, il me raconte des choses épouvantables. Si il parle, il est au minimum mort professionnellement. Je voudrais donc lancer une plateforme internationale de protection des lanceurs d'alerte en lien avec des ONG et des réseaux de journalistes.

### Il faut accepter de renoncer à la tranquillité, voire de se mettre en danger...

Beaucoup de gens ne le feront pas car ils ont peur de perdre leur emploi, d'être montés du doigt. Avant de devenir un héros, on passe bien souvent pour un traître. Il est facile pour une société de faire endosser au lanceur d'alerte le costume du délateur... En France, leur popularité est venue tardivement en raison du syndrome post-Vichy.

### Il y a un risque de tomber dans une dénonciation à tout va ?

La loi protège les lanceurs d'alerte de bonne foi. Et, dissuade, décourage voir criminalise ceux qui manipulent la vertu pour régler des comptes privés ou publics.

Recueilli par  
Philippe LEMOINE.

Petit manuel de désobéissance civile, William Bourdon. JC Lattès, 217 pages. 12,50 €



L'emploi est devenu un tel trésor que les gens ont une peur panique de le perdre : ça donne un pouvoir trop grand aux entreprises. Nous avons besoin de ces donneurs d'alerte qui ont le courage de dénoncer les abus. William Bourdon a raison, il faut les protéger davantage.

Renan Luce

Attention !  
Vous Aggravez  
Le Péchauffement  
Climatique !



La semaine de Chauvin